

2012/4758 - Programmation complémentaire 2012 au titre du conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance - Attribution de subventions à différentes associations (Direction du Développement Territorial) (BMO du 03/09/2012, p. 2100)

Rapporteur : M. TOURAINE Jean-Louis

M. TOURAINE Jean-Louis, rapporteur : Le dossier suivant concerne le Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance. Vous avez signé, Monsieur le Maire, en 2008, un Contrat local de sécurité, et dans ce contrat il y a un certain nombre d'actions qui sont spécifiquement développées. Aujourd'hui nous proposons trois subventions à des associations pour l'amplification de la médiation scolaire, pour l'accroissement de la lutte contre les violences faites aux femmes, et pour le respect dans les relations garçons-filles. C'est donc dans ce cadre que ces subventions sont proposées.

Sachons par ailleurs que dès l'an prochain, en 2013, la Ville de Lyon sera amenée à signer un nouveau CLS, Contrat local de sécurité, pour les trois ou quatre années à venir et que pour ce nouveau contrat il y a eu un grand effort de territorialisation, de telle sorte qu'une concertation au niveau des arrondissements est en cours afin de bien développer les priorités de chaque secteur de la Ville.

M. GEOURJON Christophe : Monsieur le Maire, chers Collègues, tout d'abord notre Groupe est favorable à ces subventions pour les actions de prévention, de médiation, dans les quartiers, les établissements scolaires et pour lutter contre les violences faites aux femmes. La sécurité de chacun est l'affaire de tous, et le travail associatif qui renforce le lien social est un moyen de la garantir, mais au-delà de ces subventions qui, convenons-en, ne régleront pas tout, ce dossier appelle de notre part des remarques de fond sur la politique de sécurité de la Ville de Lyon.

Concernant la vidéosurveillance, elle a en effet deux mérites : elle rassure nos concitoyens et permet de mieux identifier les auteurs de délits. Elle a je crois une limite : elle ne suffit pas malgré tout à dissuader et à éviter tous les passages à l'acte. Or, aujourd'hui, il y a un vrai problème d'insécurité à Lyon, les chiffres sont là et la presse s'en fait l'écho. Entendons-nous bien, je ne suis pas là pour être alarmiste, mais je souhaite qu'on puisse prendre les bonnes mesures équilibrées, avant qu'il ne soit trop tard.

Cela passe à mes yeux par un travail de proximité de la part de la police municipale, ce qu'elle fait déjà, avec une organisation renouvelée au plus près de ce qui se passe dans chaque arrondissement, par exemple avec des brigades dont le périmètre d'action serait celui des Conseils de quartier, pour nouer un vrai contact avec les habitants, être présent, et ainsi faire de la prévention.

C'est vrai que les pouvoirs répressifs de la police municipale ne sont pas grands, il importe donc d'adapter l'organisation aux missions. Et la prévention ne peut se faire que quartier par quartier, rue par rue. Oui, Monsieur le Maire, nous pensons que les policiers municipaux ont un vrai rôle d'îlotiers pour connaître et être reconnu par les habitants. Nous devons envisager en parallèle des augmentations d'effectifs dans ce secteur particulier des services municipaux. J'ai lu récemment, Monsieur le Maire, que vous étiez favorable, nous avons donc au moins un point d'accord.

J'espère que vous avez pu échanger vendredi dernier avec le Ministre de l'Intérieur, Manuel Valls, sur les recettes qui ont fait son succès à Evry et que vous vous en inspirerez. Monsieur le Maire, il est temps de passer de la puissance de la parole à la force des actes. Bien évidemment, nous voterons ce rapport en gardant à l'esprit toutes ces remarques.

Mme CHEVASSUS-MASIA Nicole : Monsieur le Maire, mes chers Collègues, à l'occasion de ce rapport, permettez-moi d'évoquer l'annonce estivale du Ministre de l'Intérieur, je veux parler du classement de la Duchère en Zone de Sécurité Prioritaire.

Ce nouveau zonage a pour but, selon les termes officiels, « de répondre aux phénomènes d'insécurité (cambriolages, incendies de véhicules), ainsi qu'aux actes de violence (jets de pierres sur les véhicules de transports et de police, agressions sur la voie publique), aux trafics de stupéfiants, aux conflits entre bandes rivales, mais aussi au lot parfois quotidien d'incivilités (occupation des halls d'immeubles, rodéo à motos, bruits intempestifs) ».

Ces termes confirment Monsieur le Maire, que l'insécurité et la délinquance sont une réalité dans ce quartier, malgré une amélioration de la situation et malgré en effet des travaux importants de renouvellement urbain. Il est vrai que depuis 2003 la Duchère est le théâtre d'un immense chantier de démolition-reconstruction. Le Plateau a vu fleurir des équipements publics : deux écoles, une chaufferie à bois, un gymnase, deux crèches associatives, une maison des fêtes, une

bibliothèque et enfin, une très belle halle d'athlétisme. La mutation est bien réelle en effet, mais tout cela n'est-il pas l'arbre qui cache la forêt ?

En matière de sécurité et de lutte contre la délinquance, la situation s'est améliorée mais elle reste encore très fragile.

Les faits sont là : d'après les statistiques de l'Observatoire Local de la Sécurité concernant l'année 2011, on note un total des faits constatés en hausse de 9 % par rapport à 2010, dont + 20% pour les stupéfiants et une hausse des vols. La rénovation urbaine n'est pas aussi idyllique que prévue :

Sur le Plateau : la mixité sociale semble s'opérer difficilement. La part de logements sociaux est déjà passée de 80 % à 60 % et devrait atteindre 55 % en 2016. C'est là une très belle opération, mais les nouveaux arrivants sont parfois considérés un petit peu comme des « riches » ; ils ont un usage différent de leur quartier. Ils travaillent aussi à l'extérieur. De retour chez eux, ils veulent la tranquillité et manifestent une insatisfaction par rapport aux nuisances sonores et à certains comportements (rodéos de motos...).

Des dysfonctionnements demeurent : des malfaçons dans les immeubles neufs, des logements pas toujours adaptés aux personnes âgées, des interrogations sur le chauffage urbain, un manque de toilettes publiques, un mécontentement sur la desserte des bus et un manque d'espaces de jeux pour enfants...

Dans les quartiers périphériques comme la Sauvegarde, le Château, Balmont, ils concentrent toujours 80 % d'HLM et n'ont pas bénéficié des mêmes remises à neuf. Bien évidemment, on sait que des travaux sont prévus dans les années à venir. Les habitants de ces secteurs estiment qu'il n'y a pas assez de transformations dans leur immeuble et dans les espaces publics, bien évidemment toujours au pied de leur bâtiment. Ils déplorent également une désertification de certains commerces.

Ces problèmes sont clairement ressortis dans le cadre de la démarche de concertation « La Duchère c'est l'affaire de tous ! » de 2011. Elle reflète une vision très nuancée du projet urbain. Certes, beaucoup a été fait, je le répète, mais la politique de rénovation urbaine n'a pas résolu tous les problèmes !

Tout ceci est la preuve que reconstruire ne suffit pas. Beaucoup reste à faire à la Duchère, en termes d'habitat, d'aménagement urbain, d'emploi et d'ordre public.

L'annonce ministérielle de M. Valls, vous a d'ailleurs mis en colère, mais elle a eu le mérite de briser une sorte d' « omerta municipale » sur la situation de la délinquance dans ce quartier. La drogue circule toujours, des vols et des agressions se produisent.

C'est une réalité qu'il faut reconnaître et contre laquelle il faut lutter, car les Lyonnais aiment ce quartier et ils veulent continuer à y vivre.

La ZSP propose « une nouvelle façon de faire », avec l'idée de concentrer des moyens sur un nombre limité d'objectifs et de priorités. Pourquoi pas ? Pour nous, la priorité, c'est la lutte contre les trafics, les vols et l'incivilité.

Mais, pour le moment, les contours des ZSP sont flous. On sait que les contraintes budgétaires de l'Etat pèsent sur le dispositif. La police municipale sera appelée en renfort pour mener des actions de prévention. Quelle sera son implication ?

Quid aussi des moyens consacrés à la rénovation urbaine ?

L'échéance du premier Plan National de Rénovation Urbaine est prévue pour 2013. Une nouvelle phase du Plan de Rénovation Urbaine se profile, mais les moyens publics sont comptés. La réforme de la géographie prioritaire se traduira par un resserrage important des crédits du nombre très limité de territoires éligibles.

Qu'en sera-t-il demain pour les investissements sur la Duchère ?

Le PNRU1 a permis de mener un programme urbain d'ampleur. Mais il faut désormais beaucoup plus articuler l'urbain avec le social et l'économique. Le nouveau programme devra prendre en compte les questions d'emploi, de sécurité et d'éducation, notamment.

Tout comme démolir et reconstruire ne suffit pas pour faire d'un quartier, un quartier agréable à vivre. La mobilisation des forces de l'ordre ne suffira pas pour assurer la sécurité, s'il n'y a pas une réponse pénale ferme.

Ce dispositif pour être efficace, nécessite de la volonté politique. L'ensemble de la Gauche aura-t-elle suffisamment de courage politique ? Il nécessite aussi de la fermeté, en combinant prévention, dissuasion et répression.

Je dis bien « répression », car cela ne sert à rien de créer ces zones, si d'un autre côté, comme le veut la Ministre de la Justice, on supprime les peines plancher, les tribunaux correctionnels pour mineurs ou les mesures favorisant une meilleure application des peines : on n'aboutira à rien ! Le noyau dur de la délinquance installée dans les quartiers, est surtout composé de multirécidivistes. Rien n'est plus révoltant que de voir dans un quartier, les mêmes individus qui ont été pris avec un sac de drogue quelques jours plus tôt, continuer à se balader dans le quartier.

La ZSP montre que du chemin reste à faire pour faire de la Duchère un quartier apaisé. La rénovation urbaine est au milieu du gué. Poser des immeubles neufs dans un quartier défavorisé, cela ne fait pas spontanément de la mixité sociale. Changer un quartier ne se résume pas à un jeu de construction. Il faut bien penser aux déplacements, au tissu commercial et plus généralement au vivre-ensemble.

Bien évidemment, des organismes comme Grand Lyon Habitat, s'impliquent déjà énormément là-dedans, mais ce n'est pas leur rôle, plutôt que de construire des immeubles : cela leur fait un budget de plusieurs centaines de milliers d'euros par an. Ils s'occupent effectivement maintenant, plutôt que de s'occuper du bail au cas par cas, ou des problèmes d'accompagnement des habitants, ils sont obligés de mettre en place un système très complexe qui mobilise effectivement des ressources humaines, qui mobilise de l'argent, qui mobilise des équipes de proximité. En effet aujourd'hui, ils se font un petit peu l'interface entre la police et vous, pour faciliter les dépôts de plainte, renforcer des outils informatiques, former et informer très régulièrement le personnel de proximité, afin d'établir des liens plus étroits avec le Parquet.

Nous avons, ou plutôt vous avez, dans votre équipe, une Ministre qui n'a pas la langue dans sa poche, je ne doute pas un instant qu'elle saura sensibiliser M. le Ministre Manuel Valls, sur l'importance de ce dossier Sécurité : c'est aussi là son rôle d'accompagner sa ville. Je vous remercie.

Mme REYNAUD Blandine : Monsieur le Maire, chers Collègues, au début du mois d'août, M. Manuel Valls, Ministre de l'Intérieur, a annoncé aux médias la création des Zones de Sécurité Prioritaires, dites ZSP.

Dans un premier temps, quinze zones ont été choisies en France et parmi elles, Lyon 9^e et plus précisément la Duchère.

Le Ministre a en effet expliqué que le choix des zones avait été fait, je cite : « en fonction de critères objectifs de gravité » et d'après les statistiques de la délinquance données par la police et la gendarmerie. Quels sont, en réalité, ces chiffres ? On peut s'interroger !

La politique que vous avez menée et souhaitée, Monsieur le Maire, en partenariat avec d'autres financeurs, a conduit à mettre en place de nombreuses mesures d'ordre social, urbanistique, éducatif... : Grand Projet de Ville, politique de la ville, Contrat Urbain de Cohésion Sociale, Zone Franche Urbaine, FISAC, Zone d'Education Prioritaire, programme de réussite éducative, Association Lyonnaise Tranquillité Médiation, Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance.

Le Gouvernement juge-t-il donc que toutes ces politiques ont échoué ?

Vous avez fait part à la presse de votre surprise, Monsieur le Maire, en apprenant ce « classement ». La décision a donc été prise sans la moindre concertation avec les élus « locaux » qui ont pu suivre la mutation engagée de la Duchère, grâce aux efforts conjugués de la Ville et de l'Etat notamment.

L'insécurité dans les quartiers de cette ZSP, à savoir précisément la Sauvegarde et le Château, est comparable à celle que l'on peut trouver dans d'autres lieux de l'agglomération, comme l'a d'ailleurs fait remarquer indirectement M. le Préfet lui-même, souhaitant trois zones de sécurité prioritaires supplémentaires dans l'agglomération.

Si nous ne pouvons qu'être très satisfaits que la sécurité des Français semble être une priorité gouvernementale, en revanche nous nous interrogeons sur les moyens qui seront utilisés pour y parvenir, car les propositions faites par la Garde des Sceaux vont dans un tout autre sens...

Nous nous interrogeons également sur les méthodes.

Des policiers expérimentés devraient être affectés dans les ZSP, quand seront-ils en poste ? Quelles mesures incitatives seront mises en place pour qu'il s'agisse d'un choix de leur part et combien de temps resteront-ils ?

La zone franche urbaine existe déjà, comment pourra être créée la centaine d'emplois francs supplémentaires dont a parlé le Préfet ?

Comment se fera la coordination avec le CLSPD, qui sera donc prochainement transformé en « Stratégie Territoriale de Sécurité et de Prévention de la Délinquance » ?

Le comité de pilotage que vous co-présiderez, Monsieur le Maire, doit se tenir le 27 septembre et mettre en place deux cellules de coordination. Quelles nouveautés ce comité de pilotage pourra-t-il réellement apporter ? Quels seront les objectifs et les axes de travail retenus ?

Nous espérons qu'il y aura une véritable concertation, notamment avec les acteurs locaux et les partenaires sociaux, déjà très présents et qui connaissent bien le terrain comme les bailleurs sociaux, les Centres sociaux de la Sauvegarde et du Plateau, la MJC Duchère, « Vivre au Château » ou le groupe de travail interquartiers, notamment.

J'ai déjà eu l'occasion d'aborder ces questions et d'engager le débat sur ce sujet avec M. le Maire du 9^e arrondissement, Alain Giordano, à la fin du dernier Conseil d'arrondissement.

Monsieur le Maire, c'est donc un dossier que notre Groupe et moi-même allons suivre de très près, en matière de projets, d'actions, de résultats et je pense que nous espérons tous qu'il ne s'agira pas là d'un simple effet de communication de la part du Gouvernement et que le dispositif aura un intérêt pour les habitants et pour la Duchère. Je vous remercie.

M. LE MAIRE : Une minute, Monsieur Giordano peut-être !

M. GIORDANO Alain, Maire du 9^e arrondissement : Merci Monsieur le Maire, merci Monsieur le Premier Adjoint. Chers Collègues, juste deux mots sur un dossier, je veux parler de la ZSP Zone de Sécurité Prioritaire, et surtout un territoire que je suis de près.

Ce que je peux dire c'est que sur ce dossier, j'ai une analyse pragmatique. Les différents ministres qui sont venus à la Duchère m'ont toujours apporté de bonnes nouvelles. Nous avons ici un dispositif national sur lequel, c'est vrai, j'ai un a priori favorable.

En effet, Monsieur le Maire, nous avons eu l'occasion de discuter longuement avec Manuel Valls, à l'époque Maire d'Evry, lors d'une visite à la Duchère. J'ai pu voir combien il connaissait les territoires en mutation et les besoins que l'on pouvait avoir pour terminer l'excellent travail déjà réalisé sur ce territoire.

Alors concrètement qu'est-ce que j'attends de ce dispositif :

- Concernant la sécurité, les fonctionnaires de polices, une présence raisonnée, présence adaptée. J'ai cru comprendre que des effectifs supplémentaires seraient affectés en priorité sur ces zones si le besoin s'en fait sentir.

- Concernant la prévention, c'est important, une attention supplémentaire pour compléter ce que les structures sociales réalisent. Le Préfet a déjà annoncé qu'une centaine d'emplois francs seraient créés sur la Duchère en 2013.

Sur les interventions que j'ai entendues tout à l'heure, une remarque. En effet, comme l'a dit Blandine Reynaud, ce débat prolonge les échanges que nous avons eus au Conseil d'arrondissement.

Nous pouvons dire d'ailleurs que nous sommes en accord sur les constats, la réalité du terrain, mais pas tout à fait sur les conclusions.

Alors oui, en effet, nous avons la chance sur la Duchère de bénéficier d'une action forte de la ville :

- un urbanisme adapté à un meilleur cadre de vie, n'est-ce pas Gilles Buna ?
- un quartier en Politique de la ville avec une présence constante de Louis Lévêque,
- une rénovation complète des écoles suivie par Yves Fournel,
- des équipements sportifs créés et rénovés avec une attention particulière de Thierry Braillard,
- un marché qui anime la nouvelle place Abbé Pierre grâce à Marie-Odile Fondeur,
- une politique d'insertion suivie par Anne-Sophie Condemine,
- de nouvelles voies travaillées avec Jean-Louis Touraine, etc...

Ce que je veux dire, c'est qu'il y a une équipe municipale au petit soin pour ce quartier qui réussit pleinement sa mutation, pour ce quartier de la Duchère où nous allons très bientôt, Monsieur le Maire, nous retrouver pour l'ouverture de la plus belle halle d'athlétisme du quart Sud-Est de la France et pour un parc du Vallon qui est une réussite sur le plan de l'écologie urbaine.

Tous ces excellents résultats, confortés par les budgets de l'Etat depuis 2001.

Voilà les constats. Là-dessus arrive un dispositif qui promet une attention particulière de l'Etat et une plus grande réactivité des services (Police – Justice – Prévention – Insertion). Et dans la foulée on nous annonce la création sur la Duchère d'une centaine d'emplois francs en 2013. C'est peut-être une réponse à ce que craignait tout à l'heure, mon amie Nicole Chevassus.

En conclusion, quand on connaît le territoire de la Duchère, quand on sait toute l'évolution positive du quartier, en ayant mis les moyens, on mesure pleinement que ce type de dispositif peut parfaire les excellents résultats déjà obtenus et reconnus dans un quartier, il est vrai, en pleine mutation.

M. LE MAIRE : Merci bien. Quelques mots chers Collègues, pour dire que sur une base objective, lorsqu'avec Monsieur le Préfet de Région, le Préfet de Police, nous comparons les chiffres de la délinquance, à ceux que sont ceux des grandes agglomérations françaises, on s'aperçoit que Lyon n'est pas dans la liste des villes qui connaît le taux de délinquance le plus fort.

Je ne vous renverrai pas, chers Collègues, à ce qu'est la réalité marseillaise. Mais enfin, entre la Duchère et les quartiers Nord, excusez-moi, il y a quand même une sacrée différence. Et s'il y a une sacrée différence, c'est peut-être parce que depuis huit ans nous travaillons pour faire en sorte que les choses changent.

Alors qu'il y ait encore, ici ou là, quelques petites difficultés, bien évidemment, dans chaque ville il y a toujours des problèmes de délinquance, il y a toujours des problèmes d'insécurité, et donc la lutte pour la tranquillité publique est un combat de tous les jours et sans cesse renouvelé.

Mais quand-même, regardons ce qui se passe dans notre ville. Aujourd'hui, il y a une tranquillité publique qui est ressentie par chacun.

Lorsqu'avec M. Lévêque, nous regardions quartier par quartier, puisque chaque année des enquêtes sont faites à la fois par rapport à la perception des habitants sur l'évolution de leur quartier, et que nous les interrogeons en particulier sur l'évolution en matière de sécurité, chaque fois, nous voyons une évolution favorable.

Alors voilà. Je comprends bien qu'il faille meubler un Conseil municipal et donc que l'Opposition doive se faire entendre. Je crois que dans ce domaine, il faut rester raisonnable et voir effectivement, la façon dont les choses évoluent. Comme je suis toujours attentif, je présiderai moi-même le Comité de Pilotage de la Duchère, comme je continue à faire attention à un certain nombre d'autres quartiers de l'agglomération.

Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées
(Adopté.)